

**AVIS COMPÉTITION  
FINALE RÉGIONALE STAR/MICHEL-PROULX 2016  
CAPITALE NATIONALE ET CHAUDIÈRE APPALACHE**

**PRÉSENTÉ PAR : CPA Beauport**

**Du : 14 janvier, 2016**

**Au : 17 janvier, 2016**

**SANCTION : R-15-044**

Sanctionné par Patinage Québec

Révisé le 1<sup>er</sup> octobre 2015

# Détail de la sanction – FINALE REGIONALE STAR / MICHEL-PROULX

CPA Beauport

**ANNONCE LA TENUE DE LA FINALE RÉGIONALE STAR / MICHEL-PROULX 2016 – Capitale Nationale et Chaudière Appalache**

**Dates : 14 janvier, 2016 au 17 janvier, 2016**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région Capitale Nationale et Chaudière Appalache

**Président(e) comité organisateur :** Cynthia Lamontagne # Téléphone : 418660-7525  
Courriel : [competitions@acparqca.com](mailto:competitions@acparqca.com)

**Président(e) de la compétition :** Guylaine Bouchard # Téléphone : 418-831-5982  
Courriel : [competitions@acparqca.com](mailto:competitions@acparqca.com)

**Représentant (e) technique :** à venir

**Spécialiste de données en chef :** à venir

**Spécialiste de données informatiques :** à venir

## PATINAGE QUÉBEC N<sup>o</sup> DE SANCTION : R-15-044

**NOM DU CLUB HÔTE :** CPA Beauport

**SITE INTERNET :** [cpabeauport.com](http://cpabeauport.com)

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.



Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

## **7.0 Frais d'inscriptions**

95 \$ par événement de catégories STAR 4 et Plus, et de catégories Compétition

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ACPARCNCA et datés **au plus tard le 27 novembre, 2015.**

**Aucun chèque postdaté après le 27 novembre, 2015 ne sera accepté**

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

## **8.0 Date limite des tests**

La date limite des tests est le **1<sup>er</sup> janvier** qui précède la compétition.

## **9.0 Calcule des résultats**

- **CPC** Veuillez prendre note que la méthode de Calcul par points cumulatifs sera utilisée pour toutes les épreuves.

## **10.0 Musique**

Chaque patineur devra fournir deux CD lors de l'enregistrement.

## **11.0 Enregistrement**

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant l'heure prévue de l'ordre de passage. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer, présenter la carte photo (obligatoire) et la porter au cou en tout temps. Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

## **12.0 Frais d'admission**

Gratuit

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

### **13.0 Prix – Volet épreuves de qualification**

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra médaille.

#### **13.1 Prix – Volet invitation**

Pour les patineurs des catégories Patinage Plus, STAR 1 à 3, recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

Pour les patineurs de la catégorie STAR 4 des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

Pour les patineurs des catégories Olympiques spéciaux des médailles seront remises aux (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement.

### **14.0 Trophée perpétuel**

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

### **15.0 Horaire de la compétition**

Un horaire provisoire sera diffusé sur le site Internet après la date limite des inscriptions.

### **16.0 Formation des groupes**

- Pour les catégories Qualificatives (STAR 5 à Or) : Un seul groupe par catégorie.
- Pour les catégories non-qualificatives (Patinage Plus, STAR 4 et Olympiques Spéciaux), les groupes seront formés par âge, selon les règlements de Patinage Canada.

### **17.0 Vidéo**

Disponible sur place.

### **18.0 Restaurants**

Casse-croûte ouvert sur place..

# ADMISSIBILITÉ POUR LES ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec lors des éliminations régionales et/ou des Championnats A et B de section et/ou Sous-section **ne peuvent s'inscrire** dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx pour l'année courante à **l'exception des catégories Sans Limites et Pré-Juvenile.**

- **Année courante : 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015**

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Senior Bronze et Junior Argent en simple).

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

<b>Catégorie de patineurs de compétition</b>	<b>Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx</b>
Patineurs Sans-Limites et Pré-Juvenile en simple	Style Libre et danse solo
Patineurs Juvenile et de niveau supérieur en simple	Danse solo seulement
Patineurs Pré-Juvenile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style libre et danse solo
Patineurs Pré-Juvenile et Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style libre et danse solo
Patineur de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Le dossier technique pré-compétition de chaque discipline particulière de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Équivalences de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvenile:	Junior Argent
Pré-Novice:	Senior Argent
Novice, Junior ou Senior:	Or

### 1.0) PATINEURS EN SIMPLE

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

- **OR**  
 Test : Avoir réussi le test Or de style libre.  
 Âge : Aucune limite
  - ✓ Dames Un programme Libre d'une durée de **3 min. (+/- 10 sec.) OU 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)**
  - ✓ Messieurs Un programme Libre d'une durée de **3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.) OU 4 min. (+/- 10 sec.)**
  
- **SENIOR ARGENT**  
 Test : Avoir réussi le test Senior argent de style libre, mais aucun test de niveau supérieur.  
 Âge : Aucune limite  
 Programme Libre : 3 min. +/- 10 sec.
  
- **JUNIOR ARGENT**  
 Test : Avoir réussi le test Junior argent de style libre, mais aucun test de niveau supérieur.  
 Âge : Aucune limite  
 Programme Libre : 3 min. +/- 10 sec
  
- **SENIOR BRONZE**  
 Test : Avoir réussi le test Senior Bronze de style libre, mais aucun test de niveau supérieur.  
 Âge : Aucune limite  
 Programme Libre : 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.
  
- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**  
 Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.  
 Âge : Être âgé de moins de 11 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition  
 Programme libre : Dames et Messieurs : 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.
  
- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, Dames**  
 Test : Aucune restriction  
 Âge : Être âgé de moins de 10 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition  
 Programme libre : Dames: 2 min. +/- 10 sec.
  
- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**  
 Test : Aucune restriction  
 Âge : Être âgé de moins de 9 ans le 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition  
 Programme libre : Dames et Messieurs : 2 min. +/- 10 sec.

**Critère d'admissibilité d'âge : Être âgé de moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> juillet de l'année courante**

- **STAR 5**  
 Les concurrents ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent, de style libre. (S'adresse aux patineurs qui ont réussi le test préliminaire de style libre et qui s'entraînent aux sauts doubles, mais qui ne sont pas encore prêts à évoluer dans le Pré-Juvenile ou réussir le test Senior Bronze.) ; La musique vocale n'est pas permise. Les compétitions STAR 5 sont notées selon le CPC et les patineurs sont classés. Quatre composantes sont notées : les habiletés de patinage, les transitions, la performance/exécution et l'interprétation. Les pirouettes ne peuvent être désignées d'un niveau supérieur à B.



- Filles et/ou Garçons - Ne pas avoir atteint 10 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.  
Un programme d'une durée de 2 min. (+/- 10 secondes)
- Filles et/ou Garçons - Ne pas avoir atteint 13 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.  
Un programme d'une durée de 2 min. (+/- 10 secondes)
- Filles et/ou Garçons - 13 ans et plus au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.  
Un programme d'une durée de 2 min. (+/- 10 secondes)

## **PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES**

1. Les trois premières positions de chaque catégorie se qualifient pour les Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx 2016; maximum de trois patineurs par catégorie. Advenant des égalités (voir règlement de Patinage Canada - SYSTÈME DE NOTATION PAR CALCUL DES POINTS CUMULATIFS SECTION A – GÉNÉRALITÉS - 105.
2. En cas de désistement d'un concurrent qualifié, le concurrent classé au rang suivant, dans la même catégorie, peut être désigné comme remplaçant.
3. S'il y a moins de trois concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles aux Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx 2016 à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale.
4. Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale STAR/Michel-Proulx ne pourront pas s'inscrire aux Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx dans une autre catégorie.
5. Les substitutions seront acceptées jusqu'au mercredi 16h précédant le début des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx.